



Rapport d'activité 2022



Association forestière valaisanne

Avenue de Tourbillon 36D, 1950 Sion
T 027 552 00 44 – foret@foretvalais.ch
www.foretvalais.ch





Olivier Turin
Président de Forêt Valais

Puiser dans des racines communes et bien ancrées en vue d'un projet commun

Mesdames et Messieurs, chères et chers propriétaires forestiers

L'année écoulée a rimé avec la poursuite de la recherche de solutions pour sortir davantage de bois de nos forêts. Après le constat qu'une usine de seconde transformation nous échappait, nous nous sommes remis à l'ouvrage afin de trouver d'autres pistes.

Le bilan est toutefois sans appel. Chaque initiative que nous développons doit au préalable reposer sur une cohésion de toute la filière. Cette filière bois cantonale, comprenant également des secteurs géographiques périphériques à notre canton, doit être suffisamment structurée pour être réactive et anticiper nos décisions stratégiques.

Une adhésion préalable concertée à un projet commun nous permettrait de bénéficier d'une meilleure agilité et de ne pas rater le coche lors d'un prochain projet. C'est cette volonté qui nous a guidés et nous a conduits à nous rassembler à nouveau pour réaffirmer notre volonté de travailler ensemble, tout en relevant les principaux défis et les opportunités à saisir malgré les défis actuels et futurs : parmi eux, citons notamment le prix de l'énergie, la concurrence étrangère et les difficultés à trouver du personnel à former.

Nos forêts ont besoin de soins, et le bois qui en est issu doit être valorisé car il paraît rationnel de faire les choses localement. La demande en matière et en énergie est importante et notre dépendance vis-à-vis de l'étranger questionne. Dans un marché global, chaque élément de notre filière est trop petit pour répondre à une demande en termes de grands ouvrages en bois suisse. Notre défi est donc de coopérer pour répondre au marché, tout en gardant notre autonomie.

En cette période d'incertitude, privilégions, à l'instar des jeunes plants forestiers en période de stress hydrique, la croissance de nos racines communes. Le développement de nos branches et ramifications sera ainsi favorisé par cette mutualisation et permettra l'émergence d'une filière davantage cohérente et mutualisée.

Sommaire

Le mot du président	3
Rétrospective	4
Formation professionnelle	6
Formation continue	8
Projets	10
Convention collective de travail	14
Comptes et bilans 2022	16
Organisation	20

Vous trouverez ici une brève rétrospective forestière suisse de quelques événements importants de 2022 ayant influencé les activités des propriétaires forestiers valaisans.

Sécheresse marquée et été 2022 caniculaire

La Suisse a connu en 2022 l'année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Les températures annuelles moyennes ont atteint 7,4°C, soit 1,6°C de plus que la moyenne entre 1991 et 2020. En Valais, certaines régions ont enregistré 1,9°C à 2°C de plus que la norme. Sion, par exemple, a vécu 49 jours tropicaux (température supérieure ou égale à 30 °C). L'année 2022 a également été caractérisée par un manque de précipitations persistant et un ensoleillement important. Beaucoup d'endroits n'ont reçu que 60-70% des précipitations annuelles. La pluie a particulièrement manqué en mars et en mai, des mois importants pour la croissance des arbres. Les quatre lieux de mesures les plus secs en Suisse en 2022 sont Ackersand (commune de Stalden) avec 372 mm, Grächen avec 394 mm, ainsi que Brigue et Saas Fee avec 434 mm. Source : MétéoSuisse.



Ruée sur le bois énergie

Le lot de sanctions prises contre la Russie en raison de la guerre en Ukraine, notamment les restrictions d'importation de gaz russe, ont fait exploser les prix de l'énergie et craindre des pénuries pendant l'hiver 2022/2023. Le prix du bois énergie a suivi la tendance générale. Nombreux ménages ont constitué des stocks de bûches ou de pellets dans la crainte de ne plus pouvoir se chauffer en hiver. Ainsi, les stocks de bois feuillu sec des triages forestiers ont été vidés durant l'automne. Certains ont même été contraints de limiter leurs livraisons aux nouveaux clients.

Si ce phénomène sera peut-être éphémère, le nombre de chauffages à pellet a considérablement augmenté en raison de la transition énergétique et a entraîné une augmentation de 22% de la consommation entre 2020 et 2021. Une nouvelle hausse est attendue pour l'hiver 2022/2023. Source : Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays.

ForêtSuisse a fêté son centenaire en 2022

L'Association des propriétaires forestiers a été fondée en 1921 dans le but de défendre l'intérêt des propriétaires de forêts ainsi que de faire connaître l'importance des forêts suisses et de leur exploitation. Plusieurs actions ont ponctué cette année du Jubilé mise sous la devise «Ma forêt. Ta forêt» qui met en évidence le fait que toute forêt a un ou une propriétaire mais que chacun et chacune sont des hôtes bienvenus. Sur le site internet de l'association, six propriétaires forestiers se présentent dans des courts-métrages. Un « passeport de la forêt » qui rassemble des informations intéressantes sur la forêt suisse a été largement distribué, notamment dans les écoles. Finalement, en marge du centenaire, le premier congrès forestier s'est tenu le premier septembre à Berne sur le thème « Exploitation du bois et services écosystémiques : Antagonismes ou synergies ? ».

Manuel d'initiation à la forêt

Attendu avec impatience depuis longtemps, le manuel d'initiation à la forêt pour les propriétaires forestiers est enfin disponible. En effet, les propriétaires, qu'ils soient conseiller communal, conseiller bourgeoisial ou encore membre du comité de triage, sont responsables de la stratégie dans leur forêt; un rôle qui s'apparente à celle d'un détenteur d'entreprise ou d'un président de conseil d'administration. La publication « La forêt suisse, tout simplement – Manuel d'économie forestière à l'usage des autorités » leur viendra en aide pour prendre leurs marques dans leurs nouvelles fonctions. Elle est téléchargeable sous <https://www.foretsuisse.ch/coffret-pour-les-autorites>.



COUVRE-CHEF FORESTIER

Le travail en forêt a toujours été un travail dangereux. Sur les anciennes photos de nos arrière-grands-parents, les équipements de protection étaient inexistantes. Petit à petit, des **casques en aluminium** ont fait leur apparition pour protéger la tête des branches tombant des arbres.

Avec l'arrivée de la tronçonneuse, les casques ont été dotés d'une visière pour protéger le visage des projections et de protège-ouïes contre le bruit. L'ajout de trous d'aération a amélioré le confort. Les **casques modernes** doivent répondre à de multiples critères de sécurité : ils doivent pouvoir absorber le choc d'un poids de 5 kg tombant de 1 mètre de hauteur et résister à la perforation d'un objet pointu de 3 kg tombant de la même hauteur. Le choix du protège-ouïe est délicat : il doit réduire le bruit des tronçonneuses, mais permettre tout de même d'entendre les avertissements des collègues. Certaines entreprises équipent les protège-ouïes de radios; ce qui améliore grandement la communication entre les membres d'une équipe.



Formation



Formation professionnelle

Au printemps 2022, les derniers examens de forestiers-bûcherons sous l'ancienne ordonnance ont été organisés. Dès maintenant l'ensemble des forestiers-bûcherons CFC sont sous le régime de la nouvelle ordonnance. Les différents lieux de formations se sont adaptés sans problème et une formation professionnelle de qualité est assurée.

À la rentrée des classes en août 2022, nous avons 44 apprentis forestiers-bûcherons CFC dans le Valais romand (dont trois forestières-bûcheronnes), un apprenti praticien forestier AFP et 23 apprentis forestiers-bûcherons CFC (dont deux forestières-bûcheronnes) dans le Haut-Valais.

Comme le salon des métiers et formations (Your Challenge) a été annulé en début d'année 2022, le canton du Valais a décidé de mettre sur pied une journée valaisanne pour les écoliers du degré 10H aux SwissSkills à Berne le 9 septembre 2022. L'ORTRA ForêtSuisse tenant un stand sur les métiers forestiers, les deux coordinateurs de la formation forestière du Valais ont renforcé l'équipe sur place pour accueillir les écoliers valaisans.



Valais romand

Dans le Valais Romand, nous enregistrons une grande baisse du nombre d'apprentis cette année. Un phénomène courant lorsqu'une grande volée termine son apprentissage. Nous vivons ainsi régulièrement une alternance entre grandes et petites classes. En vue de la demande en professionnels dans la branche, nous espérons retrouver de nombreux effectifs pour la classe qui commencera en automne 2023.

Afin de simplifier et de gagner en efficacité lors de la notation des apprentis aux cours interentreprises, les moniteurs pour le Valais romand ont testé les évaluations en ligne grâce à la plateforme Eval-Pro. Cette plateforme, développée par le CFPF (Centre de formation professionnelle forestière) en partenariat avec une entreprise informatique, permet d'enregistrer directement les évaluations. Les remarques peuvent également être ajoutées directement depuis le smartphone du moniteur ou depuis une simple tablette. Le chef de cours peut ainsi en tout temps voir l'évolution de la notation et s'assurer d'une équité de traitement des apprentis. Cette phase test a également été soutenue par ForêtSuisse pour les cours de récolte du bois des apprentis valaisans et, en vue des retours positifs des moniteurs, nous espérons pouvoir continuer sur cette voie innovante. Cette technique permet également de gagner en efficacité lors de la transmission des évaluations aux entreprises formatrices qui peuvent ainsi recevoir rapidement les informations par voie électronique, tout en simplifiant le travail administratif. D'autres cantons romands sont déjà intéressés par ce logiciel. Nous espérons voir ainsi une uniformisation des notations au niveau romand.

ABATTAGE DES ARBRES



La **scie passe-partout** a longtemps été utilisée pour l'abattage de grands arbres. Elle nécessite deux personnes pour la manier, chacun tirant la scie à lui et ne la poussant jamais, afin de ne pas la bloquer. Elle présente toutefois des inconvénients : le travail est physique, elle est encombrante pour les transports et difficile à affûter.

Les premières **tronçonneuses** ont été développées entre 1925 et 1929, mais elles étaient à cette époque encore encombrantes et nécessitaient deux utilisateurs. Il a fallu attendre des tronçonneuses plus légères et maniables pour que leur emploi se généralise dès les années 1960. Ces dernières années, des modèles électriques de plus en plus performants ont vu le jour. Plus silencieuses, elles sont toutefois limitées dans leur alimentation et moins puissantes que leurs cousines à moteur thermique.



Haut-Valais

La formation des apprentis Haut-Valaisans s'est faite depuis plus de 20 ans en collaboration avec le canton de Berne pour offrir une formation de qualité. Les apprentis Haut-Valaisans suivaient les cours à l'école professionnelle, les cours interentreprises et les examens avec leurs collègues bernois. En effet, il est difficile et onéreux d'atteindre les standards de qualité pour un petit nombre d'apprentis. Une plus grande organisation offre aussi plus de souplesse. Ainsi chaque cours est organisé deux fois, permettant à un accidenté ou malade de rapidement rattraper le cours qu'il a manqué. L'organisation des cours a longtemps été en mains du service forestier bernois. Suite au changement dans l'ordonnance sur la formation professionnelle, l'ORTRA forêt BE-VS a été créée en 2012. Elle regroupe les différents employeurs des deux cantons ainsi qu'avec voix consultative le service de la formation professionnelle et le chef expert.



Le Service de la formation a décidé en 2020 de rapatrier les cours de l'école professionnelle à Brigue. En 2022, pour la première fois, les trois années ont été enseignées en Valais. Les cours interentreprises et les examens pratiques ont encore lieu en collaboration avec les Bernois. L'organisation est toutefois devenue plus compliquée et le coût moyen des cours, en raison d'un nombre de participants plus faible, est devenu plus élevé.

Les cours interentreprises de 2022

Plusieurs apprentis ont dû rattraper des cours interentreprises (CI) qu'ils n'avaient pas pu suivre en 2021 en partie en raison du COVID. Tous les apprentis ont pu rattraper leur CI, ce qui leur permet de poursuivre leur formation selon leur cursus normal. Vous trouvez dans le tableau ci-dessous la répartition des différents cours pour l'année 2022 :

Cours interentreprises Valais romand	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Sorens (FR)	16-27 janvier 2023
Cours B (bûcheronnage 2)	Estavayer-le-Lac (FR)	30 janvier-10 février 2023
Cours C (débardage)	Liddes	03-14 octobre 2022
Cours D1 (sylviculture 1)	Martigny/ St-Maurice	02-11 mai 2021
Cours D2 (sylviculture 2)	Conthey (Derborence)	20-29 juin 2022
Cours E (génie forestier)	Bas-Valais	05-14 septembre 2022
Cours F1 (premiers secours 1)	Sion	07 octobre 2022
Cours F2 (premiers secours 2)	Orsières	13 mai 2022
Cours G (terrain difficile)	Saxon	25 août ou 8/15/22 septembre ou 06 octobre 2022
Examens intermédiaires	Triage de la Cime de l'Est	09 mai 2021
Examens finaux	Troistorrents/ Dorénaz	Fin mai et début juin 2022

Cours interentreprises Haut-Valais	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Rotwald	29 août-09 septembre 2022
Cours B (bûcheronnage 2)	Kirchberg	09-20 janvier 2022
Cours C (débardage / câblage)	Sangernboden BE	29 août-09 septembre 2022
Cours D1 (sylviculture 1)	Lyss Wimmis	20-24 juin 2022
Cours D2 (sylviculture 2)	Burgdorf	28-31 mars 2022
Cours D3 (sylviculture 3)	Guttannen	22-23/ 24-25 août 2022
Cours D4 (sylviculture 4)	Lyss ou Belp	09-12/ 16-19 août 2022
Cours D5 (sylviculture 5)	Steffisburg	15 février 2021
Cours E (génie forestier)	Sangernboden	27 juin-01 juillet 2022
Cours F (premiers secours)	Wimmis	21-22 mars 2022
Cours G (terrain difficile et grimpe)	Wimmis	2 jours en mai / juin 2022
Préparation examen finaux	Loèche	17 février et 24 mai 2022
Examens finaux	Divers lieux	Février, mars et juin 2022

Formation continue

Le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) a soutenu financièrement les cours de formation continue qui correspondent à leurs objectifs. Les autres cours sont facturés à prix coûtant aux entreprises qui forment leurs collaborateurs.

Formation continue Valais romand

Huit cours ont été organisés pour le personnel forestier du Valais Romand pour un total de 102 journées de formation. Tous les détails des formations sont résumés sur le tableau ci-dessous. Avec 54 personnes formées en 2022, le cours premiers secours en forêt a été celui qui a été le plus suivi. Ce cours doit être répété régulièrement par le personnel forestier afin de garantir les bons gestes en cas d'accident; ce qui peut expliquer cette forte participation.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Collaboration intergénérationnelle	Montreux	02.06.2022	10	FV / CVPC
Premiers secours en forêt ¹	Riddes / Fully / Nendaz	11.03 / 17.05 / 13.06.2022	54	FV / Air Glacier
Terrain difficile 1 ¹	Saxon	28.04 / 28.06 / 25.08.2022	6	FV / Alkana
Terrain difficile 2 ¹	Saxon	09.06.2022	6	FV / Alkana
Sécurité et transport ¹	Martigny	30.06.2022	9	FV / Routiers Suisse
Nacelle	Evionnaz	04.03 / 08.03 / 10.05.2022	4	FV / Alkana
Accès et secours sur fût	Saxon	13.05.2022	4	FV / Alkana
Câble textile et câble acier pour le débardage ¹	Riddes	11.10.2022	9	FV / CFPF

FV: Forêt Valais / CFPF: Centre de Formation Professionnelle Forestière / CVPC: Centre Valaisan de Perfectionnement Continu / ¹ Organisé avec le soutien du SFNP

Formation continue Haut-Valais

Dans le Haut-Valais, huit cours de formation continue totalisant 49 journées ont été organisés. Il s'agit de la première série de cours orchestrée par notre nouveau coordinateur de la formation dans le Haut Valais. Le délai entre l'idée et la réalisation d'un cours nécessite plusieurs mois. Ainsi, le programme de cours 2023 a déjà été préparé en 2022 afin d'élargir la variété de l'offre.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Taille des arbres fruitiers et d'ornement	Ecole d'agriculture de Viège	23.11.2022	15	FV
Murs en pierres sèches	Rarogne	18. -20.05.2022	8	FV
Travaux sur corde ¹	Rarogne	13. / 14.04.2022	9	FV
Travaux en terrains difficiles ¹	Rarogne	04. / 05.04.2022	8	FV

FV: Forêt Valais / ¹ Organisé avec le soutien du SFNP

Cours de maniement de la tronçonneuse

En 2022, nous avons poursuivi la formation au maniement de la tronçonneuse pour les apprentis paysagistes du Valais Romand. Dans le cadre de leur cours interentreprises, 27 apprentis ont suivi un cours d'un jour et demi pour découvrir l'emploi de cette machine ainsi que les règles de sécurité. 21 personnes employant des tronçonneuses occasionnellement (par ex. les membres de l'association JardinSuisse Valais, des paysagistes, des employés communaux et autres) ont également suivi un cours de deux jours sur cette thématique dans le Valais Romand.

Cours de base et cours d'approfondissement sur la récolte du bois

Après une période de transition de cinq ans pour permettre aux personnes concernées de se former, l'article 21 de la loi fédérale sur les forêts est rentrée pleinement en vigueur. Cet article vise à garantir la sécurité lors de travaux de récolte de bois en forêt en imposant une formation minimale de bûcheronnage de deux semaines. Le canton du Valais, dans sa directive de juillet 2021, clarifie les obligations et formations nécessaires pour pouvoir récolter du bois. Ainsi en Valais, est considéré comme travail de récolte, toute intervention contre rémunération (bois revendu et/ou donné à la personne en échange du travail) sur un arbre d'un diamètre de 20 centimètres ou plus à hauteur de poitrine (dhp): abattage, ébranchage, débitage et débardage à l'aide d'un véhicule. La formation est également obligatoire en Valais pour les propriétaires qui récoltent annuellement plus de 10 m³ pour leur propre usage.

Pour pouvoir répondre pleinement aux exigences légales, une formation de dix jours est obligatoire. Le cours de base sur la récolte du bois de cinq jours (40 h) a pour but d'apprendre à abattre en toute sécurité des arbres de plus de 20 cm dhp dans des circonstances normales. Il devra être suivi d'un cours d'approfondissement sur la récolte du bois de cinq jours (40 h) qui permettra les règles du bûcheronnage dans des cas spéciaux d'abattage et de façonnage et d'obtenir une introduction au débardage avec le treuil à câble.

Par la mise en place de ces formations continues, la sécurité lors des travaux de bûcheronnage devrait gagner en efficacité. Des demandes éparses ont été reçues pour de telles formations et des cours ont été organisés en 2022, en collaboration avec ForêtSuisse pour permettre de répondre à ces exigences. Par une centralisation des demandes, il est possible d'offrir des formations pour des groupes dès cinq personnes.



**Communi-
cation et
projets**

Outre l'organisation de cours pour la formation professionnelle et la formation continue, l'association *Forêt Valais* mène des actions de communication ciblant le grand public afin de faire connaître les prestations de la forêt et le travail des forestiers et s'engage à défendre les intérêts des propriétaires. De plus, *Forêt Valais*, au travers de différents projets, agit pour une meilleure gestion forestière et utilisation des produits forestiers. Finalement, *Forêt Valais* assume plusieurs mandats dans ses domaines de compétences.

Mission accomplie pour l'exposition itinérante « Forêt – forestier – travail »

Suite au succès de notre première exposition itinérante « La forêt valaisanne te protège » de 2016 à 2018, nous avons conçu un grand jeu « Forêt – forestier – travail » pour mieux expliquer le travail des forestiers à nos concitoyens. A l'origine, nous avons concocté un programme sur deux ans. Après un bon démarrage en 2019, où notre exposition itinérante avait participé à 20 manifestations totalisant une affluence de plus de 130 000 visiteurs, la pandémie a mis notre exposition en veille en 2020 et restreint notre présence à des événements de petite et moyenne taille en 2021. Il nous aura fallu quatre ans pour (presque) compléter notre programme, soit la présence à 39 manifestations.

Toutes les manifestations ont beaucoup apprécié notre présence et nous sommes encore régulièrement sollicités pour offrir notre prestation. Toutefois, le budget consacré à ce projet est épuisé. Nous avons préparé un programme différent et levé des fonds pour que, dès 2023, l'exposition puisse être utilisée dans le cadre de la promotion des métiers. Elle est encore en bon état et pourra être empruntée par nos membres ou louée par des externes.

Un sentier didactique ludique et déplaçable

Lors d'un séminaire, les propriétaires de forêts du Valais central avaient défini plusieurs actions qu'ils souhaitent entreprendre. L'une d'entre elle est la création d'un sentier didactique pouvant être démonté en fin de saison et replacé à un endroit différent l'année suivante afin d'augmenter le public touché. Destiné en premier lieu aux familles, il se doit d'être ludique : peu de texte, mais des activités qui permettent aux petits et grands de mieux appréhender l'univers forestier.

Ce projet a été développé en collaboration avec *Forêt Valais* et avec l'aide de ses civilistes. Il sera composé de onze panneaux et de neuf activités, tels que des quiz, un labyrinthe, des boîtes à odeur, un memory et un simulateur de chutes de pierres. L'illustrateur, Julien Valentini, nous réalisera des panneaux avec peu de textes et de belles images. Sur chacun des panneaux se cachera la mascotte, Sylvette-la-chouette, à la façon de « où est Charly? ». Grâce à divers soutiens financiers, notamment de la fondation Audemars Piguet et de l'OFEV, ce sentier pourra être réalisé en 2023.

Une journée en compagnie de Peter Wohlleben

Grâce à l'entremise de Sa Majesté la Princesse Irène des Pays-Bas, *Forêt Valais* et le triage de Champéry-Val d'Illice ont pu organiser le 6 septembre 2022 deux séminaires avec les professionnels en forêt ainsi qu'une conférence tout public avec Peter Wohlleben, l'auteur à succès du livre « La vie secrète des arbres ». Le matin et l'après-midi, lors de deux balades en forêt avec les gardes, ingénieurs et propriétaires forestiers, Peter Wohlleben a présenté sa vision en matière de sylviculture durable et de gestion des forêts. Les discussions sur le terrain ont permis de confronter ses propos avec notre conception suisse de sylviculture proche de la nature et de gestion des forêts protectrices (NaiS). Le soir, il a tenu une conférence devant un public d'une centaine de personnes, professionnels et amateurs de forêts, en complétant certains thèmes de son dernier livre « La promesse des arbres ». Il a notamment évoqué la capacité d'adaptation des arbres et leur manière de percevoir d'infimes changements dans leur environnement.

TRAÇABILITÉ DES BOIS



Le bois a longtemps été une ressource précieuse qui devait être protégée. Lors du martelage, les arbres à prélever étaient marqués à l'aide d'un poinçon sur des « blanchis » au niveau du tronc et de la racine. Ainsi le service forestier pouvait constater que seuls les arbres martelés étaient abattus. Les grumes étaient marquées à froid avec le **marteau numéroteur forestier** : chaque grume se voyant attribuer un numéro. Aujourd'hui, les arbres à abattre sont marqués à la peinture. Les grumes destinées au sciage peuvent être identifiées avec des **plaquettes numérotées** en plastiques.

Ces numéros et les caractéristiques (essence, volume) de la grume sont reportés dans une liste de cubage, garantissant ainsi la chaîne de traçabilité des bois. Pour les assortiments de moindre valeur, la procédure est simplifiée en calculant non pas le volume de chacune des billes, mais la pile de bois ou le volume sur camion.



Changements climatiques et marché du carbone

Les côtes valaisans souffrent déjà depuis plusieurs décennies du réchauffement climatique. Nos pins, en particulier, dépérissent. Les printemps secs et les étés chauds affectent nos forêts. Les forêts de la rive gauche, habituées à un approvisionnement en eau suffisant, ne font pas exception quand les précipitations se font rares. L'institut de recherche WSL est actif depuis plus de vingt ans en Valais pour trouver des moyens de lutte contre le dépérissement du pin et de tester des essences de remplacement. Aux professionnels de remettre en question leurs habitudes et de régler l'eau en plus de la lumière.

Nos forêts sont impactées par le réchauffement climatique mais sont aussi une partie de la solution. En effet, les arbres captent du carbone qui est essentiel à leur croissance. Ainsi, chaque mètre cube de bois stocke une tonne de carbone. Le bois utilisé dans les constructions permet à la fois de remplacer un matériau plus polluant et, d'autre part, de retirer du CO₂ à l'atmosphère pour la durée de vie du bâtiment.

Forêt Valais essaie depuis plusieurs années de faire valoir la contribution de la forêt dans la lutte contre le réchauffement climatique. En 2019, *Forêt Valais* a soumis à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) une esquisse de projet de séquestration biologique pour la filière forêt et bois en Suisse en collaboration avec ForêtSuisse et Holzbau Schweiz. Ce projet s'inscrivait dans le marché obligataire alimenté par les producteurs et importateurs de carburants fossiles qui doivent, de par la loi sur le CO₂, compenser au moins partiellement leurs émissions par des mesures prises en Suisse. Malheureusement, l'OFEV a préféré soutenir un autre projet.

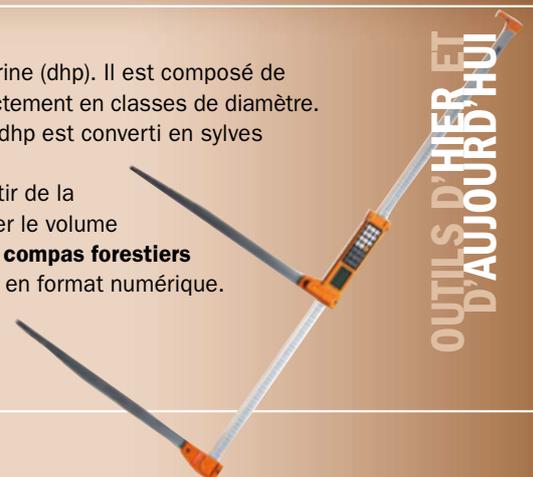
La valorisation de la séquestration carbone en forêt n'est ainsi possible que sur le marché volontaire. *Forêt Valais* a commandé un avant-projet conçu sur un modèle de renoncement partiel à exploiter la production biologique de la forêt. Plusieurs projets de ce type ont déjà été agréés en Suisse. La situation du Valais n'est pas idéale pour ce type de projet et comporte de forts risques. De plus, il est en contradiction avec d'autres objectifs des propriétaires de forêt, notamment d'augmenter les surfaces de forêts protectrices entretenues, d'offrir des places de travail décentralisées et de renforcer la filière.

Idéalement, il faudrait pouvoir quantifier la quantité de carbone supplémentaire stocké par une forêt entretenue. Malheureusement, cela nécessiterait plusieurs décennies de relevés pour amener les preuves demandées. Nous espérons fort qu'à cet horizon-là, les émissions polluantes auront diminué et les compensations seront devenues superflues. Pour cette raison, *Forêt Valais* s'est réorientée vers un projet s'apparentant au crowd funding: le futur projet « ForêtClimat Valais » proposera aux entreprises et aux particuliers d'investir dans la forêt valaisanne pour la rendre plus résiliente face aux changements climatiques. Les triages de Forst Aletsch et de Forst Goms ont été choisis comme région pilote. Deux entreprises de la région sont d'ores et déjà intéressées. En 2022, un cahier des charges pour les propriétaires forestiers participant a été développé: il s'agit de démontrer ce que ce projet offre en supplément des obligations légales. Les mesures qui peuvent faire l'objet d'un soutien financier ont été décrites: elles doivent être clairement délimitées par rapport aux mesures bénéficiant déjà d'un soutien. En 2023, l'association « Forêt-Climat Valais » sera fondée, les actions seront être certifiées par un organisme externe pour assurer leur crédibilité, les règlements d'application seront négociés et la communication autour du projet devra être mise en place.



DIAMÈTRE DES ARBRES

Le **compas forestier** est utilisé pour mesurer les diamètres à hauteur de poitrine (dhp). Il est composé de deux bras parallèles, dont un coulissant, et d'une règle graduée en cm, ou directement en classes de diamètre. Il est utilisé lors des inventaires et des martelages. Grâce au tarif forestier, le dhp est converti en sylvés (volume du bois sur pied). Dans des cas particuliers, tels que des gros arbres ou des arbres avec contreforts, le ruban forestier qui indique le diamètre à partir de la circonférence est utilisé. Le compas est également utilisé pour calculer le volume des bois abattus principalement pour les bois de qualité. Les **compas forestiers électroniques** permettent la récolte de données directement en format numérique.



OUTILS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Forêt Valais assure plusieurs mandats

Forêt Valais réalise différents mandats dans ses domaines de compétences : formation, certification et câblage. L'un des principaux mandats est la gestion, au niveau suisse, de la Commission d'Assurance Qualité – Forêt (CAQ Forêt) et l'organisation des examens professionnels des contremaîtres forestiers, conducteurs d'engins forestiers et chefs des opérations de câblage forestier.

Forêt Valais gère également l'Association Romande de Certification Forestière (ARCF), et est coresponsable du groupe suisse de certification forestière, ARTUS. Ces deux associations permettent aux propriétaires forestiers d'obtenir les certifications FSC® et PEFC.

Finalement, notre association assure le secrétariat de l'Association de Câblage Suisse Romande (ACSR) qui défend les intérêts du câblage forestier en montagne et sur sols sensibles.

Lignum Valais-Wallis organisera les RRB'23

Fin 2020, Lignum Valais romand et Lignum Oberwallis ont uni leurs forces en une nouvelle entité Lignum Valais-Wallis. Thomas Egger, ancien conseiller national, préside cette nouvelle association cantonale. En octobre 2021, Forêt Valais a pris le mandat de gérer l'administration et les projets de Lignum Valais-Wallis.

Lignum Valais-Wallis a relevé le très grand défi d'organiser les troisièmes rencontres romandes du bois (RRB'23) du 14 ou 16 septembre 2023 à l'espace St-Marc au Châble. Ces rencontres tenteront de répondre à la question de quelle contribution le bois peut apporter au tourisme durable. Une douzaine de projets « bois et tourisme » seront présentés lors de la première journée. Un grand nombre d'intervenants est attendu pour la journée professionnelle du vendredi. Les rencontres prendront leur dimension romande avec des journées portes ouvertes, physiques et numériques, organisées dans les différents cantons à l'intention du grand public, le samedi.

ARTUS entre dans sa seconde période de certification FSC® et PEFC

Le groupe de certification forestière ARTUS a été fondé en 2017, car, à l'instar des chevaliers de la table ronde, nous sommes plus forts ensemble et pouvons ainsi proposer des solutions efficaces et économiques aux propriétaires forestiers souhaitant certifier leurs forêts selon les normes FSC® et PEFC. Le groupe ARTUS réunit les sous-groupes cantonaux et régionaux, tels que l'ARCF (Association romande pour la certification des forêts). Il s'agit d'un des plus grands groupes de certification au niveau mondial en termes de nombre de propriétaires. En effet, il compte 1652 propriétaires forestiers totalisant 510 662 ha de forêts. En 2022, le groupe ARTUS a été recertifié pour une période de cinq ans.



AIDES À L'ABATTAGE



Rares sont les arbres faciles à abattre, surtout sur nos terrains escarpés. Heureusement, le bûcheron dispose d'aides pour l'abattage. Les **coins et le merlin** sont utilisés depuis longtemps pour faire basculer un arbre. Pour ce faire, le coin est introduit dans la taille d'abattage avec l'aide du merlin. « Taper le coin » est un des efforts physiques intenses du bûcheronnage.

Le coin hydraulique et, plus récemment, le **coin télécommandé** permettent de réduire l'effort nécessaire.

Le dernier permet au bûcheron de se mettre hors de la zone de danger pour finaliser l'abattage. Bien que la technologie permette de diminuer les efforts, un coin doit toujours être utilisé afin d'assurer la sécurité lors des abattages.



CCT



Convention collective de travail (CCT)

La CCT est un contrat entre les employeurs ou les associations d'employeurs et les associations d'employés qui régit les conditions de travail et les relations entre les parties de la CCT. En Valais, la Syna, le SCIV, l'Association forestière du Haut-Valais (OFV), l'Union des forestiers du Valais romand et l'Association des forestiers-bûcherons du Valais romand (AFBVR) représentent les salariés. Forêt Valais et l'Association des entrepreneurs forestiers représentent les employeurs.

Les CCT de l'économie forestière en Suisse

Les entrepreneurs forestiers suisses ayant quitté en 2021 la table des négociations, la CCT forestière nationale est restée lettre morte, malgré des années de discussions. Si elle avait abouti, des aménagements auraient été nécessaires pour ne pas péjorer la situation des employés forestiers valaisans, la CCT de l'économie forestière valaisanne offrant de meilleures conditions à ses employés que le projet suisse et disposant d'un système de contrôle d'entreprise sur le terrain efficace. En l'absence d'une solution nationale, des CCT de l'économie forestière cantonales ont vu le jour. Ainsi, outre le Valais, les cantons de Fribourg, du Tessin et de Vaud se sont dotés d'une CCT pour leur personnel forestier. Les deux premières sont de force obligatoire, alors que la CCT vaudoise, plus récente, doit encore effectuer les démarches pour obtenir cette reconnaissance.

Négociations pour le renouvellement de la CCT valaisanne

La première CCT de l'économie forestière valaisanne date de 1997. Elle liait les propriétaires de forêts (par la CAFOR) d'une part et les trois associations professionnelles ainsi que les Syndicats chrétiens d'autre part pour une durée de trois ans. Syna a rejoint les signataires dès 2000 pour la deuxième CCT de l'économie forestière valaisanne. Celle-ci a été déclarée pour la première fois de force obligatoire par l'arrêté du Conseil d'Etat du trois juillet 2002. Depuis, la CCT a été renouvelée tous les trois ans jusqu'en 2013 et tous les cinq ans depuis. La CCT actuelle a une durée de validité jusqu'au 31.12.2023. Les négociations pour sa huitième édition ont débuté en 2022. En effet, il convient de trouver un consensus suffisamment tôt pour pouvoir renouveler sans interruption la CCT, les démarches auprès du secrétariat à l'économie pour la rendre de force obligatoire nécessitant du temps.



Contrôles 2022

Des contrôles réguliers permettent de s'assurer du respect des règles. En 2022, cinq entreprises et six triages forestiers ont été inspectés. Depuis 2020, en raison de l'augmentation des surfaces travaillées, les entreprises forestières privées d'autres cantons sont plus nombreuses à venir travailler nos forêts de montagne. Quelques petits points de divergences avec les conditions de notre CCT ont pu être corrigés. Finalement, quatre entreprises effectuant occasionnellement des travaux forestiers ont été contactées afin de connaître leur domaine d'activité prépondérant. L'une d'entre elles sera soumise aux conditions de la CCT forestière.

Projets CCT: soutien à la formation et bilans médico-sportifs

Depuis 2017, la CCT offre des soutiens financiers pour la formation certifiante (brevet fédéral de contremaître forestier, conducteur de machines forestières et chef des opérations de câblage forestier, ainsi que forestier EFS) ainsi que pour le module H2 « formateur en entreprise ». Le formulaire de demande et de plus amples informations sont disponibles sur le site de Forêt Valais sous la rubrique CCT.

En 2022, trois candidats ont reçu une contribution pour les modules de base. Deux candidats au brevet fédéral de conducteur d'engin forestier et un candidat garde forestier à l'école supérieure forestière de Lyss ont reçu un soutien financier de la CCT pour leur formation. De plus, trois participants au module H2 ont reçu un soutien. En tout, CHF 13 375.– ont été versés pour la formation en 2022; bien loin du record de 2021 avec un soutien annuel de CHF 25 225.–. Entre 2017 et 2022, l'aide totale de la CCT s'est montée à CHF 62 400.–.

Depuis avril 2013, la CCT et Forêt Valais ont conclu un partenariat avec la clinique de réadaptation de la SUVA afin de promouvoir la santé des forestiers valaisans. Dans un premier temps, des cours ont été organisés sur les thèmes de l'ergonomie, de la nutrition et de l'habillement. En parallèle, les employés forestiers peuvent passer des bilans médico-sportifs. Dans ce cadre, le personnel forestier est examiné par un médecin avant d'effectuer des tests sportifs de force, d'endurance et d'agilité. En 2022, 17 personnes ont participé aux tests médico-sportifs: 5 haut-valaisans et 12 employés du Valais romand. Le nombre total de personnes testées ces dernières années est ainsi passé à 299. Une évaluation des tests sera effectuée afin de mieux comprendre les problèmes de santé et la condition physique des employés forestiers.

Comptes et bilan



Bilan Forêt Valais au 31.12.2022 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

17

Actif	31.12.2022	31.12.2021
Compte BCVs (T 0839.80.65)	515 983.80	452 142.10
Débiteurs	276 462.51	248 896.95
Impôt anticipé	–	–
Actifs transitoires	10 187.80	3 753.00
Actifs immobilisés	7 932.85	7 932.85
TOTAL DE L'ACTIF	810 566.96	712 724.90
Passif	31.12.2022	31.12.2021
Créanciers	229 229.50	93 773.64
TVA due	–	–
Passifs transitoires	18 500.00	64 018.20
Provisions	479 205.00	479 205.00
Provision projet câblage	17 205.00	17 205.00
Provision promotion de la formation	55 000.00	55 000.00
Provision manifestations diverses	80 000.00	65 000.00
Provision projets divers	297 000.00	277 000.00
Provision projet filière bois	30 000.00	20 000.00
Capitaux propres	83 632.46	75 728.06
Capital social / Début d'exercice	75 728.06	68 674.16
PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	7 904.40	7 053.90
TOTAL DU PASSIF	810 566.96	712 724.90

Compte Formation 2021-22 – Résumé

18

Produits	Comptes 2021-22		Budget 2021-22		Comptes 2020-21	
	01.08.2021-31.07.2022	%		%	01.08.2020-31.07.2021	%
Produit de cours	76 502.00	10.00	76 150.00	8.81	76 381.70	9.67
Autres produits de cours	76 502.00		76 150.00		76 381.70	
Subventions	688 298.37	90.00	788 664.99	91.19	713 879.82	90.33
Subvention du canton	129 420.00		124 560.00		117 720.00	
Subvention du FCFP	418 878.37		504 104.99		452 159.82	
Subvention du SFCEP	140 000.00		160 000.00		144 000.00	
TOTAL DES PRODUITS	764 800.37	100.00	864 814.99	100.00	790 261.52	100.00
Charges	Comptes 2021-22	Budget 2021-22	Comptes 2020-21			
	01.08.2021-31.07.2022	%	%	01.08.2020-31.07.2021	%	
Gestion et administration	175 229.66	22.91	175 780.00	20.33	177 691.47	22.49
Frais administratifs	17 287.06		21 780.00		18 145.25	
Administration CIE	157 942.60		154 000.00		159 546.22	
Enseignement	575 993.81	75.31	674 034.99	77.94	597 903.47	75.66
Chargés de cours externes	575 993.81		674 034.99		597 903.47	
Moyen d'enseignement / matériel	13 576.90	1.78	15 000.00	1.73	14 666.58	1.86
Location de machines et équipement	4 929.10		5 000.00		5 232.60	
Matières consommables / équipement	8 647.80		10 000.00		9 433.98	
Charges et produits exceptionnels	0.00	-	0.00	-	0.00	-
Frais de fiduciaire et de contrôle	0.00				0.00	
TOTAL DES CHARGES	764 800.37	100.00	864 814.99	100.00	790 261.52	100.00
PERTE	0.00	-	0.00	-	0.00	-

Pour répondre aux exigences du Fonds Cantonal Formation Professionnel (FCFP), les décomptes de la formation doivent être présentés par année scolaire.

Bilan Formation au 31.07.2022 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Actifs		
	31.07.2022	31.07.2021
Compte BCV (102.762.42.08)	117 218.00	117 773.10
Débiteurs	286 107.74	337 490.88
Actifs transitoires	–	–
TOTAL DE L'ACTIF	403 325.74	455 263.98
Passifs		
	31.07.2022	31.07.2021
Créanciers	163 706.75	233 108.24
Passifs transitoires	86 857.00	69 393.75
Fortune / Capital	152 761.99	152 761.99
BÉNÉFICE / PERTE	–	–
TOTAL PASSIFS	403 325.74	455 263.98

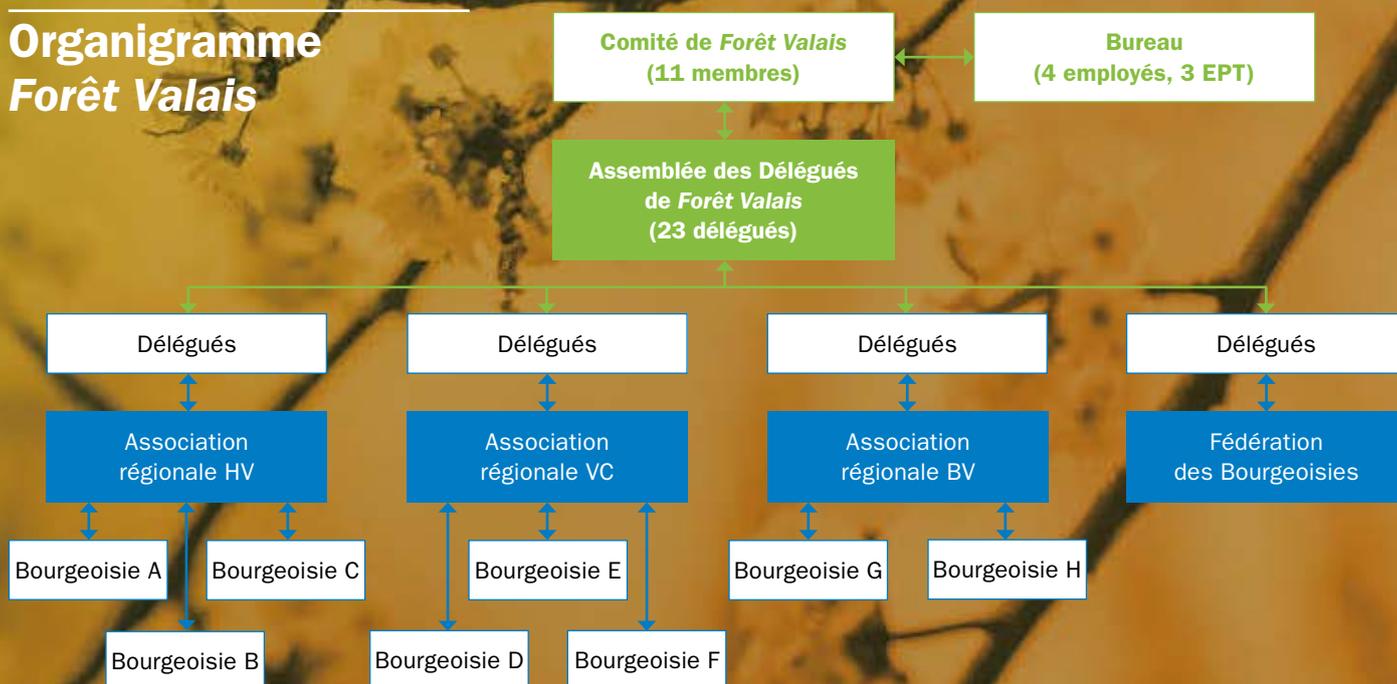
Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faîtière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Le comité se compose de onze membres. Le président est Olivier Turin et la directrice Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

Organigramme Forêt Valais



Organisation

Délégués

Nom	Organisation / fonction
TURIN Olivier	Président <i>Forêt Valais</i>
JÄGER Georges	Vice-président <i>Forêt Valais</i>
VUIGNIER Jacques	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
GRAND Adalbert	Délégué FBV
JÄGER Georges	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BRUNNER Jean-Claude	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
ANDENMATTEN Urs	Délégué Haut-Valais
BLATTER Roman	Délégué Haut-Valais
HELDNER-RUFFINER Christine	Déléguée Haut-Valais
HUTTER Matthias	Délégué Haut-Valais
RITZ Benita	Déléguée Haut-Valais
ROVINA Peter	Délégué Haut-Valais
SCHMID Moritz	Délégué Haut-Valais
ZUFFEREY Lambert	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERTHOD Vincent	Délégué Valais Central
BORNET Jean-Charles	Délégué Valais Central
MAISTRE Yvan	Délégué Valais Central
REY Fabien	Délégué Valais Central
VUIGNIER Frédéric	Délégué Valais Central
TURIN Olivier	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERRA Jacques	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BALLAY Yasmine	Déléguée Bas-Valais
BUHRER MOULIN Anne	Déléguée Bas-Valais
COUACH Olivier	Délégué Bas-Valais
TAGAN Roland	Délégué Bas-Valais
OGGIER-CAMENZIND Daniela	Contrôleuse des comptes
BORNET Jean-Charles	Contrôleur des comptes
Fiduciaire FIDAG SA	Contrôleuse des comptes

Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*

Christina Giesch, directrice

Nicole Perruchoud, secrétaire

Jonas Elsig, coordinateur de la formation forestière du Haut-Valais

Hugues Philipona, coordinateur de la formation forestière du Valais romand

Benjamin Israelin, Michele d'Auria et Nicolas Carlen, civilistes

